



Demande de disponibilité FPH et CDI

Par Nemrodz

Bonjour,

J'ai une question qui concerne ma compagne.

Elle est titulaire dans la fonction publique hospitalière en tant qu'agent administratif. Elle viens de recevoir une offre pour un poste de secrétaire médicale dans un cabinet de cardiologie, proche de notre domicile.

Peut-elle faire une demande de disponibilité pour pouvoir signer directement derrière le CDI ?

Certains textes se contredisent sur internet, j'ai le doute du coup....

Merci de vos retours...